

**COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE DE NEGOCIATION ET
D'INTERPRETATION (CPPNI) DE LA CONVENTION COLLECTIVE
NATIONALE DES CABINETS OU ENTREPRISES DE GÉOMÈTRES-EXPERTS,
GÉOMÈTRES TOPOGRAPHES PHOTOGRAMMETRES, EXPERTS-FONCIERS
IDCC2543**

Représentants des salariés

CFTC (Présent), FO (Présent), Synatpau CFTD (Présent)

Représentants des employeurs

CSNGT (Présent) UNGE (Absent), FENIGS (Absent)

Coprésidence de la CPPNI

CSNGT (Collège employeur)

CFTC (Collège salarié)

Secrétariat de la CPPNI

Délégué Général de l'APGTP

RELEVÉ DES DÉCISIONS DE LA CPPNI IDCC2543 DU MERCREDI 13 MAI 2026

Dans les locaux de l'APGTP 54 Boulevard Richard Lenoir 75011 PARIS

PROCES VERBAL APPROUVE

TABLE DES MATIERES

1.	Approbation de l'ordre du jour.....	3
2.	Projet d'accord de création du titre XIV intitulé santé sécurité au travail et de révision des articles 4.3 et 4.5.....	3
3.	Outils de prévention des risques professionnels.....	3
4.	Validation du Règlement Intérieur du CTS	3
5.	CPPNI supplémentaire	4
6.	Questions diverses	4
6.1	Diffusion des CCN aux entreprises.....	4

PROCES VERBAL APPROUVE DE LA CPPNI 13 MAI 2026

1. Approbation de l'ordre du jour

DECISION

Les partenaires sociaux valident l'ordre du jour.

2. Projet d'accord de création du titre XIV intitulé santé sécurité au travail et de révision des articles 4.3 et 4.5

DECISION

Les partenaires sociaux ouvrent à la signature l'accord santé sécurité au travail.

3. Outils de prévention des risques professionnels

Les screenshots présentés concernant les visuels des outils de prévention des risques professionnels par la société TAKOMA et le visuel du site internet proposé par la société Mister Harry conviennent aux partenaires sociaux.

DECISION

Les partenaires sociaux souhaitent voir modifier dans le visuel du site internet les éléments suivants :

Sur la partie gauche de la page d'accueil faire figurer la liste des activités figurant dans le champ d'application

Retirer le gros logo APGTP et le remplacer par des visuels en rapport avec la technicité des métiers

Mettre une représentation graphique de courbes de niveau qui s'élève plutôt qu'elles se creusent.

Les comptes rendus des commissions présents sur le site internet reprendront les organisations syndicales de salariés et d'employeurs en étant anonymisé.

4. Validation du Règlement Intérieur du CTS

DECISION

Les partenaires sociaux déplorent l'absence de Malakoff Humanis, d'Arkol de l'Ocirp lors du CTS du 12 mai ainsi que l'absence des documents contractuels en lien avec la labellisation du régime de prévoyance santé.

Les partenaires sociaux approuvent la révision du Règlement Intérieur qui sera diffusé à l'ensemble des membres du CTS.

5. CPPNI supplémentaire

DECISION

Les partenaires sociaux conviennent de se réunir en CPPNI le 29 mai à 14h00 par visioconférence afin de négocier la révision des articles 12.1.1 concernant la CPPNI, 12.2.1.2 concernant la CPNEFP, 12.3.1.2 concernant les CPR et 11.2 concernant la CPGRP, issues de la convention collective ou de l'accord du 27 septembre 2018.

6. Questions diverses

6.1 Diffusion des CCN aux entreprises

La CFTC soumet la proposition d'adresser via l'APGTP à l'ensemble des entreprises une convention collective accompagnée des arrêtés de mesures rectificatifs et d'un courrier paritaire.

DECISION

Les partenaires valident l'envoi d'un exemplaire d'une CCN à chaque entreprise de la branche, accompagné d'un courrier paritaire explicatif qui sera préparé par la CFTC et soumis à approbation lors de la CPPNI du 29 mai prochain.

L'APGTP est chargée d'organiser la diffusion aux entreprises.

CSNGT
Coprésident de la CPPNI Geo

CFTC
Coprésident de la CPPNI Geo

PROCES VERBAL APPROUVE

MI 13 MAI 2026